



MAIRIE DE GARANCIÈRES

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT

DE

RAMBOUILLET

CANTON DE MONTFORT L'AMAURY

Garancières, le 26 février 2015

Monsieur BERTRAND
Président de l'association AUPRADE
Mairie de Septeuil – Place de la Mairie
78790 SEPTEUIL

Affaire suivie par Jérôme ANSART
Réf : JA 2015/241

Objet : Accès au transport ferroviaire

Monsieur le Président,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier relatant les difficultés rencontrées par les usagers pour accéder au transport ferroviaire.

Concernant la gare de Garancières – La Queue Lez Yvelines, je tiens à porter à votre connaissance les informations suivantes :

- Un parc relais gratuit de 192 places et une gare routière de 3 postes à quai ont été créés en 2007 en remplacement d'un simple parking d'une quarantaine de places pour prendre en compte l'évolution des modes de déplacement et l'augmentation modérée de population de notre village. La commune procède à un entretien régulier de ce parc relais.
- La commune ne dispose pas de foncier autour de la gare pour faire évoluer l'offre de stationnement. La collectivité est même tenue de verser une redevance forfaitaire à la société A2C agissant au nom et pour le compte de la SNCF pour les terrains assiettes du parc relais et de la gare routière.
- Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, qui a été approuvé le 25 juin 2013, le Conseil Municipal a passé outre l'avis des services de l'Etat pour conserver un zonage UM, c'est-à-dire un zonage spécifiquement affecté à l'activité ferroviaire, aux abords de la gare afin de ne pas obérer les possibilités d'extension du parc relais.

En conséquence, la commune de Garancières est très attentive aux conditions de stationnement aux abords de la gare et essaie dans la mesure du possible de faire évoluer la situation ou du moins ne pas compromettre les possibilités d'extension de l'offre de stationnement.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Le Maire,

Christian LURINQUER